

Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022 - 19 h 00

L'an deux mil vingt-deux, le seize novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 09 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick ORTH, Maire.

Etaient présents : Mmes Mrs BRANGER Michaël - SAUVIAT Patrick (adjoints) - BELZACKI Catherine - DESNOS Gérard - WONG Sylvette - GEVRIL Didier - PETIT Christian - BORDEZ Sophie

Absente excusée : Mme ETIENNE Corinne (pouvoir à Patrick ORTH)

Absent : M. FONTAINE Dominique

M. PETIT Christian a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Emprunts pour le financement des travaux de la mairie et du logement
- Noël des enfants
- Affaires diverses

Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 novembre 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 02 novembre 2022.

Emprunts pour le financement des travaux de la mairie et du logement

Comme décidé lors de la réunion précédente, des offres ont été demandées pour les emprunts suivants :

- 100 000 € - long terme - 15 ou 20 ans - échéances trimestrielles
- 100 000 € - court terme

Les offres suivantes ont été reçues :

- Caisse d'Epargne
 - o 100 000 € - 20 ans - frais de dossier 150 € - taux 3.40 % - échéance trimestrielle 1 727.91 € - remboursement total 138 232.80 €
 - o 100 000 € - 15 ans - frais de dossier 150 € - taux 3.20 % - échéance trimestrielle 2 105.08 € - remboursement total 126 304.80 €
 - o 100 000 € - court terme 2 ans - frais de dossier 150 € - taux 3.05 € - total remboursement 106 100 €
- Crédit Agricole
 - o 100 000 € - 20 ans - frais de dossier 100 € - taux 3.19 % - échéance trimestrielle 1 695.68 € - remboursement total 135 654.28 €
 - o 100 000 € - 15 ans - frais de dossier 100 € - taux 3.21 % - échéance trimestrielle 2 106.54 € - remboursement total 126 392.40 €
 - o 100 000 € - court terme 1 an - frais de dossier 100 € - taux 2.92 € - total remboursement 102 920 €

M. Branger propose de ne pas emprunter au vu de la situation financière de la commune. Il est rappelé, comme lors de la réunion précédente d'être prudent par rapport aux ressources de la commune et aux dépenses à venir. Après discussions, il est décidé la teneur de la délibération suivante.

2022-24 – Emprunts pour le financement des travaux de la mairie et du logement

Suite à la réunion précédente, des offres ont été reçues pour le financement des travaux de la mairie et du logement.

Au vu de ces offres, du montant des travaux, des subventions accordées à ce jour, de la récupération de la TVA dans l'année N+2 par rapport à l'année de dépenses, de la situation et de la gestion financière de la commune, le conseil municipal, à 9 voix pour et 1 abstention (Michaël Branger) :

- Décide de réaliser un emprunt court terme sur 2 ans de 140 000 €
- Décide de réaliser un emprunt long terme sur 15 ans de 60 000 €
- Décide de réaliser ces deux emprunts auprès de la même banque
- Demande à négocier les frais de dossier
- Demande à négocier un éventuel remboursement par anticipation sans pénalité
- Donne délégation à M. le Maire pour demander les nouvelles offres
- Charge M. le Maire d'entamer les négociations précitées
- Donne délégation à M. le Maire pour signer les contrats de prêts correspondant à 140 000 € en court terme sur 2 ans et 60 000 € en long terme sur 15 ans avec la banque qui présentera la meilleure offre
- Donne délégation à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à ces emprunts.

2022-25 – Virement de crédits – décision modificative n° 1

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les virements de crédits suivants au budget 2022 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : voirie		40 000.00 €
Total D 011 : Charges à caractère général		40 000.00 €
D 023 : virement à la section d'invest.	40 000.00 €	
Total D 023 : Virement à la section d'invest.	40 000.00 €	
R 021 : virement de la section de fonct.	40 000.00 €	
Total R 021 : virement de la section de fonct.	40 000.00 €	
R 132 : subv invest.	50 000.00 €	
R 1341 : DETR	50 000.00 €	
Total R 13 : Subventions d'investissement	100 000.00 €	
R 1641 : emprunts en euros		140 000.00 €
Total R 16 : Emprunts reçus		140 000.00 €

Noël des enfants

Le conseil municipal organise le Noël des enfants le dimanche 18 décembre :

- 14h30 : décoration des sapins avec les enfants
- 16h00 : chorale à l'église avec venue du Père Noël
- Goûter à la mairie

Le village sera décoré le 10 décembre ; les sapins seront récupérés le 12 décembre et installés le 17 ; les illuminations seront installées le 16 décembre.

Les colis des Aînés seront distribués le 18 décembre au matin.

Affaires diverses

Le théâtre des Vallées propose de renouveler son spectacle ambulant l'année prochaine, après s'être produit dans plusieurs communes de la 3CBO en été 2022. Le coût est estimé à 2 500 €, avec nécessité d'accueillir la troupe, leur cheval et leur roulotte. Une subvention au titre de la culture peut être demandée au Département. Si la commune était intéressée, cela ne remplacerait pas la fête du mois d'août (feu d'artifice / jets d'eau), mais il pourrait être proposé la date du 21 juin. A voir si cela concorderait avec leur tournée. Il est évoqué également l'idée du cinéma en plein air.

Une réunion aura lieu le 22 novembre à Ervauville par rapport au projet de Medadom.

Le devis pour le Jardin du Souvenir a été revu par les pompes funèbres Guérin. Comme demandé lors de la précédente réunion, un deuxième devis a été sollicité auprès des pompes funèbres générales de Courtenay, devis non encore reçu. Ces travaux seront étudiés lors d'une prochaine réunion.

Des renseignements seront pris pour l'installation de gabions à proximité de l'arrêt de bus du Bourg.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire, Patrick ORTH



Le secrétaire, Christian PETIT

